

WE REVEILLON ET IGLOO SUR LES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

**Randonnée guidée semi-itinérante
4 jours / 3 nuits / 3 jours de randonnée**



Un réveillon "pleine nature" original et vitalisant ! Votre guide vous fera découvrir un Vercors inconnu et vous vivrez une expérience dans une ambiance exceptionnelle, sous le signe de la bonne humeur et de la pleine nature ! Pour la nuit du Réveillon, vous aurez le choix entre le refuge réservé au groupe, ou les igloos que vous aurez construits vous-mêmes !

PROGRAMME

Jour 01 : Rousset en Vercors

Accueil à 14h00 à votre gîte à Rousset en Vercors, petit village au pied des Hauts Plateaux. Possibilité de transfert depuis la gare de Die (sur réservation et avec supplément).

Vérification du matériel (raquettes, pulkas, sacs).

Petite balade pour se mettre en jambes l'après-midi. Si jamais vous arrivez plus tard, pensez à prévenir le guide, la vérification de votre matériel se fera alors en fin de journée.

Dîner et nuit en gîte à Rousset en Vercors, en chambres de 2 à 4 personnes.

Jour 02 : Rousset en Vercors – Pré Grandu

Départ pour les hauts-plateaux du Vercors avec pulkas et raquettes jusqu'au refuge de Pré Grandu. Installation dans ce refuge, bien aménagé par l'ONF, réservé rien que pour nous. Après-midi destinée à la confection de nos igloos (non loin du refuge).

Vivons l'expérience inoubliable d'une journée dans la peau d'un inuit !

Selon les conditions, nous pourrions éventuellement partir du Col de Rousset.

3h de marche environ, +400 m.

Nuit au refuge de Pré Grandu.

Vous portez une partie des affaires, avec les pulkas, la plus grosse partie de la nourriture ayant été déjà acheminée au refuge.

Jour 03 : Les Hauts Plateaux du Vercors

Très belle balade sous le Grand Veymont (sommet culminant du Vercors : 2341m), en plein coeur de la plus grande Réserve Naturelle de France : paysages d'exception. Au retour, perfectionnement des igloos si besoin.

Dîner festif du réveillon de la Saint Sylvestre.

Nuit sous igloo ou au refuge de Pré Grandu (à votre souhait).

5h de marche, +250 m, -250 m.

Jour 04 : Pré Grandu – Rousset en Vercors

« Dissipation des brumes matinales » et jolie descente par la Coche vers le village de Rousset. Une fois rentrés, nous prendrons le gouter au gîte du 1^{er} jour.

2h30 de marche, -400 m.

Fin du séjour en milieu d'après-midi.

Itinéraire : Nous pouvons être amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, éboulements, sentiers dégradés, etc.), soit directement du fait du guide (météo, niveau du groupe, etc.). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et pour un meilleur confort !

L'enneigement en moyenne montagne est parfois aléatoire. Vous êtes avant tout des randonneurs, en cas de manque de neige sur certaines parties de l'itinéraire, nous assurons tout de même le départ de nos séjours. Pensez à vous munir de chaussures de marche.

Attention ! Toutes les informations données, et qui ne correspondent pas à des prestations comprises dans le prix, doivent être vérifiées et n'engagent pas la notre responsabilité.

Points forts

- Un environnement de pleine nature, idéal pour se ressourcer
- La construction d'igloos
- Une nuit insolite pour des souvenirs inoubliables

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à 14h00, au 1^{er} hébergement à Rousset en Vercors.

Convocation : Vous recevrez environ deux semaines avant votre départ, une convocation précisant l'heure et le lieu du rendez-vous, le nom et les coordonnées du guide ainsi que l'adresse du premier hébergement.

Accès train : gare SCNF de Die puis transport à la demande ou taxi

Consultez vos horaires sur le site internet de la SNCF : <https://www.oui.sncf/>

Taxi : un transfert peut être organisé à partir de 3 personnes minimum et 7 maximum, le jour 1 de la gare de Die à l'hébergement et retour le jour 4

Transport à la demande : depuis Die, transport à la demande vers le col du Rousset :

- Une réservation préalable (au 04 28 61 26 26) au moins 24 heures à l'avance est obligatoire. Service du lundi au samedi.
- Tarifs : pour un aller simple 5€ pour un trajet ≤ à 30 km (10 € de 31 à 60 km)

Attention, réservation obligatoire au 04 8000 7000, au plus tard 24h avant votre trajet.

Du col du Rousset à votre hébergement, vous devez ensuite prendre un taxi.

Jo Taxi : 06 32 59 49 85

Taxi Ambulance Dioise : 04 75 22 01 19

Faure Taxi, tel : 04 75 22 01 19.

Accès voiture : Autoroute A7 Lyon-Valence, sortie 15-Valence-Sud pour E713 en direction de Valence-Sud / Gap / Crest. Puis sortie 31 pour rejoindre la D111 en direction de Crest. D93 jusqu'à Die, puis D518 jusqu'à Rousset.

Consultez votre itinéraire sur le site internet : www.viamichelin.fr

Vous êtes donc en milieu montagnard ; les équipements neige sont obligatoire depuis le 1er novembre 2021 (pneus neige / chaînes).

Garer sa voiture : Si vous venez en voiture, vous pouvez laisser votre véhicule sur un parking à Rousset-en-Vercors (non gardé).

Covoiturage : Vous pouvez mutualiser les moyens de déplacement en faisant du covoiturage. En plus d'être plus économique et écologique, ce moyen de transport vous permet de faire connaissance avec les autres participants. Avant le départ et sur demande, nous pouvons vous mettre en relation avec les autres membres du groupe qui le souhaitent. Sinon, rendez-vous sur www.blablacar.fr.

DISPERSION

Le jour 04 en milieu vers 15h00 à Rousset en Vercors.

FORMALITES

Carte nationale d'identité.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs

Moyen à bon marcheur. Il faut être en forme et être capable de marcher de 4 à 6h par jour.

HEBERGEMENT

Jour 01 - En chambre de 2 à 4 personnes, en gîte à Rousset en Vercors.

Jour 02 et Jour 03 - Refuge de Pré Grandu, du 30 décembre au 01 janvier, petit refuge simple, isolé sur les hauts plateaux du Vercors et réservé pour le groupe. Situation unique dans un cadre sauvage et totalement isolé. **Pas de douche possible au refuge.**

Réveillon chaleureux et parfaitement adapté à la vie de refuge, dans un cadre rustique et de pleine nature. Le couchage se fait bien sûr en dortoir, sur des matelas confortables.

Un duvet est nécessaire. Quand nous arriverons au refuge, il faudra faire du feu (le bois est sur place) pour se chauffer, mais le refuge est assez petit et très vite chaud.

L'igloo en quelques mots...

Construire un igloo nécessite un peu de technique, que votre guide sera heureux de vous apprendre ! Un igloo de 3 à 4 places se construit en 3h environ. Une fois construit, une simple bougie transforme l'endroit en une cathédrale de lumière... pourquoi ne pas y passer la nuit ?

Pas d'inquiétude, nous gardons à disposition un refuge bien équipé à proximité que vous pourriez occuper si la nuit dans l'igloo ne vous convenait pas.

Vous apprendrez aussi une technique de sécurité incroyablement efficace en milieu hostile, que vous n'oublierez jamais !

Si les conditions d'enneigement ne sont pas satisfaisantes pour construire un igloo, nous privilégierons une balade en raquettes sur les hauts plateaux.

Restauration : Demi-pension en gîte, panier repas à midi, vivres de course. Au refuge, les repas sont préparés en commun. Le soir du Réveillon, repas de fête au refuge avec saumon fumé, foie gras, fondue, dessert surprise, Clairette de Die, etc. La nourriture est abondante et toutes les boissons sont comprises.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts effectués avec vos véhicules, pour se rendre au départ du raid, au parking de Beure

PORTAGE DES BAGAGES

Portage partiel. Petit sac le 31 décembre, avec vos affaires de la journée et votre pique-nique. Bagages transportés par vous-même le 30 décembre et 01 janvier.

La nourriture aura été auparavant, en grande partie, déposée par nos soins au refuge. Le reste pourra être chargé dans quelques pulkas (luges scandinaves) prévues à cet effet et tirées par les participants. La pulka glisse sur la neige et demande moins d'effort que de porter un sac à dos chargé. Nous prévoyons une pulka pour 2 à 4 personnes.

GROUPE

A partir de 6 participants. Limité à 14 personnes

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne français diplômé d'Etat.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Bagages

- Un sac à dos confortable de 40 à 50 litres pour porter vos affaires personnelles

Équipement raquette

- Une tenue de marche, ample confortable et chaude, dont un pantalon confortable type Goretex ou micropore (évités les jeans !), combinaison ou knickers, jogging, etc.

- Un gros pull en laine ou une veste en fourrure polaire

- Une veste Goretex, ou un coupe-vent laissant si possible passer la sueur, ou un anorak adapté



- Un surpantalonn
- Deux paires de moufles chaudes ou gants chauds
- Un bonnet, une écharpe
- Une paire de guêtres
- Des sous-vêtements chauds (PROSCRIRE LE COTON)
- 3 paires de chaussettes chaudes

Chaussures, bâtons et raquettes

- Une bonne paire de chaussures de randonnée, pas trop souples mais chaudes et confortables (pas de chaussures molles type moon boots ou basket neige), et imperméables
- Nous vous conseillons l'achat de bâtons télescopiques qui vous serviront à la fois l'hiver pour les randonnées raquettes et l'été pour les randonnées en montagne. Il est préférable de les prendre en 3 parties télescopiques plutôt que deux, avec une pointe au carbure de tungstène, très dure et quasi inusable ! (Cependant nous pouvons vous en prêter une paire)
- Les raquettes et bâtons sont fournis ainsi que les pulkas (une pulka pour 3 ou 4 personnes)

Contre le soleil

- Lunettes de soleil (type glacier)
- Crème solaire (lèvres et peau)

Pour le pique-nique du midi

- Bol, assiette ou boîte en plastique
- Couverts (cuillère, fourchette, couteau)
- Gourde thermos 1litre minimum (ou mieux 1,5l)

Après l'effort

- Un bon duvet + un matelas mousse, type Karrimat (pour l'Igloo, le matelas)
- Une couverture de survie pour mieux s'isoler du sol
- Un appareil photo avec enveloppe de protection contre le froid
- Une paire de tennis style jogging pour le soir
- Vêtements de rechange (survêtement, etc.), et linge personnel
- Linge et trousse de toilette, mouchoirs et papier toilette. Pour le refuge prévoir lingettes de toilette et mini-trousse, car il n'y a pas d'eau. Nous pourrions toutefois faire un brin de toilette en faisant fondre la neige
- Une mini-trousse de pharmacie avec élastoplaste, biogaze ou "2ème peau", gaze, désinfectant et aspirine en cas de petits bobos !

DATES ET PRIX

Dates		Prix par personne
Du	Au	
29/12/2025	01/01/2026	530 €

Option transfert le jour 1 et retour le jour 4 depuis et vers la gare de Die (3 participants minimum et 7 maximum) : 75 €/personne

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement
- la nourriture du dîner du J1 au déjeuner du J4
- le dîner du Réveillon du jour de l'an (boissons comprises)
- l'encadrement
- le prêt des raquettes et des bâtons
- le prêt des pulkas

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons à Rousset en Vercors
- les dépenses personnelles
- le transfert en option
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Les prix comprennent »

POUR EN SAVOIR PLUS

Office de tourisme Vercors Drôme

Place Pietri - 26420 La Chapelle en Vercors

Tel : 04 75 48 22 54

Place de l'Eglise - 26190 St Jean en Royans

Tel : 04 75 48 61 39

Site internet : <https://www.vercors-drome.com>

Office de Tourisme du Pays Diois

Rue des Jardins - 26150 Die

Tel : 04 75 22 03 03

Site internet : <http://www.diois-tourisme.com/>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour causes dénommées :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN